

ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Notre Ville, c'est notre Vie !

N° 3

AVRIL - MAI 2002

La vérité sur la piscine /l'historique

Juillet 2001 : fermeture, motif invoqué : raison de sécurité.

22 janvier 2002 : à l'issue d'un rendez-vous avec M. Lavaud en Mairie et, n'entrevoiant **pas une réhabilitation rapide de la piscine**, notre association lance une pétition demandant sa réouverture.

de Janvier à mars : Monsieur LAVAUD et son équipe clament à qui veut bien l'entendre qu'ils n'ont pas les sous, ni les subventions, pour effectuer les travaux et que la seule solution serait l'intercommunalité.

début mars : notre association fédère quatre autres associations autour de la pétition. Le collectif ainsi constitué annonce une manifestation en commun le 26 mars.

22 mars : la municipalité se réveille, le maire annonce par voie d'affiche qu'il vient d'obtenir une subvention du Conseil Général. Or, à cette date le Conseil Général n'a encore rien voté : il a simplement décidé en janvier 2002 d'affecter dans son budget une enveloppe exceptionnelle pour des équipements sportifs du département.

26 mars : manifestation imposante devant la mairie avec remise de 2500 signatures au Maire.

Ce soir-là, lors du conseil municipal, aucun montant de travaux de réhabilitation de la piscine ne figure au budget 2002 de la commune, aucune délibération de demande de subvention n'est soumise au vote.

12 avril : le Conseil Général vote une délibération de principe qui octroie une subvention à hauteur de 35 % des travaux. Cependant, la décision définitive ne sera prise, courant 2002, qu'après avoir reçu le dossier. Il restera à la municipalité de trouver les 65 % qui manquent encore !

Pourquoi ne pas demander une subvention auprès du Conseil régional, comme la municipalité en a le droit. Cela soulagera les finances communales, donc nos impôts.

Editorial

Monsieur LAVAUD et la démocratie !

Par une lecture restrictive du règlement des marchés, M. LAVAUD interdit le **stationnement et le regroupement de personnes** dans les allées et passages du marché de ST-CYR. Ainsi, il entrave la libre expression des associations et des partis politiques. Ce n'est pas la première mesure liberticide prise par le maire. Rappel de quelques attitudes ou décisions qui prouvent que M. LAVAUD est fâché avec la démocratie :

- Ses grandes capacités de débateur ont transformé les séances du conseil municipal en foire d'empoigne Il y manie volontiers l'invective dans un irrespect total envers les membres de l'opposition lorsqu'il ne tient pas des propos à la limite de l'insulte. C'est certainement plus facile que de débattre du fond et de répondre aux questions posées !

- La mise à disposition de salles pour les réunions des associations existe toujours, mais bizarrement, depuis une certaine pétition, il n'est plus possible de consulter le cahier des réservations. Les demandes se font donc "en aveugle" et les refus se multiplient.

- Il n'a pas hésité, sur le marché du samedi, à faire intervenir la police pour déloger le "poste fixe" des militants du PCF, présent à cet endroit depuis plusieurs dizaines d'années.

- Après avoir interdit aux élus de l'opposition l'accès direct aux services municipaux par la création d'un poste de questeur, il termine de les exclure en déplaçant leurs boîtes à lettres à l'extérieur de la mairie. Il est vrai que ces conseillers ne représentent que 50.3% des Saint-Cyriens.

- Son Directeur de cabinet a "sorti" le caméraman de tv-Fil 78 de la salle du conseil municipal lui interdisant de filmer la séance publique.

Patrick ZACHARIS

Président d' **ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE**

- Bulletin d'Adhésion -

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse :

e-mail :

J'adhère à **ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE** et verse **8 €** à titre de cotisation annuelle

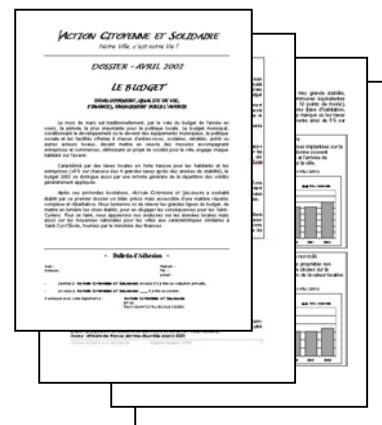
Je verse à **ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE** _____ € à titre de soutien.

A adresser avec votre règlement à : **ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE**

BP 50 - 78211 ST CYR L'ECOLE CEDEX

BUDGET 2002

ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE a souhaité établir un bilan récis mais accessible. Nous vous proposons, à travers un dossier que nous distribuerons au marché et dans les quartiers, 'en suivre les grandes lignes, de mettre en lumière les choix établis, pour en dégager les conséquences pour les Saint-Cyriens.



ST CYR L'ÉCOLE, PREMIERS CHIFFRES

Une première approche du budget, même succincte, permet de dégager les grandes lignes et tendances en ce début de mandature:

► Impôts locaux en forte hausse

Malgré les promesses électorales, +5% sur chacune des 4 grandes taxes après 4 années de stabilité. Celles-ci représentent environ 40% des 16,588 millions d'€uros (108,8 millions de francs) de recettes totales de la commune, le complément provenant majoritairement des dotations de l'État.

► Des dépenses déraisonnables... voire inutiles

Les frais de publication, catalogues et imprimés occupent 171 500 €uros (1,125 millions de francs) en hausse de près de 300%, sans compter la création onéreuse d'un poste de directeur de la communication. Le lycée militaire (relevant pourtant du ministère de la défense) reçoit un nouvel éclairage pour une valeur d'environ 15 000 €uros (100 000 francs); l'abonnement EDF est établi au nom de la commune. La réception fastueuse pour les vœux du maire a coûté... 15 000 €uros.

► Privatisation des services municipaux

Après avoir confié une nouvelle partie de l'entretien des espaces verts de la ville à une entreprise privée, la privatisation de la restauration scolaire est prévue pour septembre. De plus, les travaux effectués par les services techniques sont diminués de moitié, au détriment du bon entretien de notre ville.

► La vie associative et sociale en danger

Les subventions montrent une refonte de la politique associative, plus idéologique qu'économique: Ainsi, le lycée militaire (bal de cadets) reçoit une aide nouvelle, les subventions traditionnelles aux organisations syndicales disparaissent, celles du CAO baissent fortement, tout comme d'autres associations (Secours populaire : -58% ; suppression des subventions pour médecins bénévoles, médecins relais, histoire et patrimoine...)

Impôts locaux, investissements, endettement, fonctionnement, choix budgétaires, retrouvez chiffres, comparatifs et évolutions dans le dossier complet qu'*ACTION CITOYENNE ET SOLIDAIRE* distribue actuellement, ou demandez le nous.